

Inauguration de la promenade des Jardins

Sèvres - Samedi 4 mai 2024

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Maire, cher Grégoire de la Roncière,
Monsieur le Vice-président du Département, cher Yves,
Madame la Vice-présidente du Département, chère Marie-Laure,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un jour important pour Sèvres que nous avons la chance de vivre ensemble, avec l'inauguration de la Promenade des Jardins.

La création de cette voie verte le long de la route départementale est une avancée pour la desserte du centre-ville depuis le pont de Sèvres, à la jonction de deux grandes infrastructures routières. Elle vient répondre aux besoins des nombreux usagers, piétons et cyclistes, qui bénéficient désormais d'un itinéraire sécurisé et agréable.

Pour ce faire, nous n'avons pas simplement fait le choix de transformer la voirie en un boulevard urbain pour des circulations apaisées. Nous avons souhaité créer une vraie promenade publique, entre le domaine national de Saint-Cloud et la Cité de la céramique en passant par notre Jardin des métiers d'Art et du Design, dernier-né de nos équipements culturels départementaux. Nous venons ainsi mettre en valeur les lieux tout en respectant leur singularité et leur caractère historique. Cette sente continue et homogène offre donc un cadre arboré et boisé, particulièrement rafraichissant et ouvert à tous.

Ce projet a notamment pu aboutir grâce au partenariat fructueux et fécond entre le Département et Sèvres, Monsieur le Maire, avec la volonté de mettre en valeur le patrimoine artistique de la Ville. C'est le sens des trois statues de l'artiste Achiam qui ont été installées le long de la promenade. Alors que nous venons de clôturer notre Printemps de la Sculpture, c'est un plaisir d'inaugurer de nouvelles œuvres qui viennent enrichir notre Vallée de la Culture altoséquanaise, fortement mise à l'honneur dans cette commune.

Ce ne sont d'ailleurs pas les seules pièces artistiques que l'on peut admirer le long de cette Promenade des Jardins, puisqu'un miroir d'eau a été installé. Produit par la Cité de la céramique, cette mosaïque semblable à un tissage valorise le savoir-faire de cette institution, qui fait rayonner depuis des siècles notre Département à travers le monde, par ses œuvres exceptionnelles et ses techniques qui continuent aujourd'hui encore de s'enrichir et de renouveler en permanence l'art de la céramique.

En plus de cette continuité artistique autour des nombreux équipements culturels que concentre Sèvres, c'est une vraie continuité verte, dans le prolongement du Domaine national de Saint-Cloud, qui voit le jour. Son bilan environnemental est à ce titre éloquent : 3 500 mètres carrés d'espaces verts ont été créés, 68 nouveaux arbres ont été plantés, aux essences particulièrement variées pour favoriser la biodiversité.

Cette nouvelle promenade est donc l'une des réussites permises par notre Stratégie Nature, qui se déploie progressivement sur l'ensemble du territoire altoséquanais.

Face au changement climatique, nos espaces naturels sont un atout essentiel. Puits de carbone, réservoirs de biodiversité, ils sont aussi des îlots de fraîcheur qui permettent de s'adapter aux effets du changement climatique, et notamment aux fortes chaleurs.

On l'oublie trop souvent : un tiers du territoire altoséquanais est végétalisé. C'est une chance incomparable pour notre Département, que nous entendons conforter en aménageant 20 nouveaux hectares d'espaces verts en quelques années.

A terme, nous arriverons ainsi à créer une grande trame éco-paysagère du nord au sud des Hauts-de-Seine, du parc départemental des Chanteraines à Gennevilliers au domaine de Sceaux en passant par Sèvres, afin que tous les Altoséquanais puissent accéder à la nature en moins de 15 minutes.

Afin d'atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas uniquement nous appuyer sur nos grands parcs, que nous nous attachons à préserver, à rénover et à agrandir. Chaque interstice, chaque mètre de berge de Seine, chaque promenade est essentiel dans cette démarche de verdissement.

Au-delà de ses bienfaits pour la nature, cette démarche permet d'ouvrir de nouvelles liaisons douces pour nos concitoyens. Cette promenade des Jardins est en effet tout aussi primordiale pour garantir la continuité cyclable. Car elle est, en quelque sorte, la première étape de la grande reconfiguration de l'échangeur de la Manufacture que nous avons engagée, avec la ferme volonté de transformer ce nœud routier en un espace davantage accessible aux cyclistes – comme il le sera aux piétons. A cet effet, le chantier, qui sera progressif afin de limiter au maximum les nuisances, va notamment transformer le pont de Sèvres, qui sera directement relié à la Promenade des Jardins.

Aujourd'hui, nous inaugurons donc une pièce maîtresse de notre Plan Vélo départemental, l'un des plus ambitieux de France, qui va agrandir de 120 nouveaux kilomètres le réseau cyclable altoséquanais tout en supprimant les discontinuités qui peuvent exister aujourd'hui.

Continuité artistique, continuité verte, continuité cyclable : ce sont ces mêmes aspirations qui guident d'ailleurs le projet « Cœur de Sèvres », dont nous venons de signer la convention de mise en œuvre opérationnelle.

Vous travaillez depuis plusieurs années, Monsieur le Maire, en lien avec Grand Paris Seine Ouest, Val-de-Seine Aménagement et le Département, à la requalification du centre-ville de Sèvres, qui fait face aux conséquences de l'urbanisme fonctionnaliste des années 1960. En concertation étroite avec les Sévriens, vous avez la volonté de métamorphoser ce cœur de Ville, afin de faciliter là aussi la circulation des piétons, conforter l'activité commerciale et verdir les espaces publics pour créer des lieux de vie et de rencontre.

Cette initiative va nécessiter une large mobilisation des collectivités territoriales, au premier rang desquelles le Département, qui y contribuera bien volontiers à hauteur de 3,5 millions d'euros, tant ce projet est essentiel pour le cadre de vie des habitants.

Seul le prononcé fait foi

C'est là encore, je le crois, une nouvelle illustration des réussites qu'engendre le partenariat historique, fructueux et efficace qui unit le Département à ses 36 Villes sur tant de politiques publiques, dans un souci commun d'améliorer le quotidien des Hautsésquanais.

Dans un rayon d'un seul kilomètre autour de nous, au-delà de cette nouvelle promenade des Jardins, cette relation a permis, à travers les contrats de développement qui unissent nos deux collectivités, la réhabilitation de Sèvres Espaces Loisirs, de la Galerie du Théâtre et de l'Eglise Saint-Romain ainsi que la rénovation de l'Ecole maternelle Gambetta – et bientôt celle du groupe scolaire entier et la création d'un espace sénior, pour que chaque génération bénéficie d'un environnement agréable.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le partenariat entre le Département et la Ville de Sèvres est efficace. La complémentarité entre l'action départementale et l'action municipale fait de ce couple commune-département une évidence et une réalité tangible chaque jour pour les Hautsésquanais. Ensemble, au plus près du terrain, nous avons cette capacité à innover et à agir pour la vitalité de notre territoire et l'amélioration continue du cadre de vie de l'ensemble de nos concitoyens, à laquelle contribue pleinement cette Promenade des Jardins.



www.hauts-de-seine.fr

